

## Conditions générales de sélection des sièges d'Ethiopian Airlines.

1. Les conditions suivantes s'appliquent pour sélectionner votre siège en fonction de vos préférences avant le départ du vol, que vous préféreriez être assis à l'avant ou à l'arrière de l'avion, bénéficier d'un espace supplémentaire pour les jambes, d'une vue imprenable depuis le siège côté fenêtre ou d'un accès depuis le siège côté couloir pour vous lever et vous déplacer.
2. Nous vous donnons la possibilité de reprogrammer votre voyage sans frais de modification avant que le paiement ne soit effectué. Si vous avez choisi et payé votre siège, vous ne pouvez pas changer de place.
3. Au moment du changement d'horaire, nous essaierons de vous réattribuer un siège identique, mais dans le cas où un siège identique ne serait pas disponible, un autre siège de caractère similaire vous sera attribué. Par exemple, si vous avez déjà acheté un siège côté couloir au premier rang, vous pouvez obtenir un siège au milieu ou un siège côté fenêtre au premier rang.
4. Nous ferons de notre mieux pour vous fournir les sièges que vous avez réservés. Toutefois, nous pouvons être amenés à vous placer sur un autre siège en cas de perturbation, de changement d'avion ou pour toute autre raison opérationnelle, de sûreté ou de sécurité. Les réservations de sièges sont susceptibles d'être modifiées jusqu'au départ du vol. Par conséquent, les demandes de remboursement ne peuvent être soumises qu'après le départ de votre vol.
5. Le passager voyageant avec un enfant en bas âge ne peut pas être garanti de bénéficier gratuitement d'un siège sélectionné. Toutefois, si ces sièges ne sont pas occupés après l'embarquement, la priorité sera donnée au passager avec le bébé.
6. Veuillez noter que le montant payé pour le siège sélectionné est non remboursable, non transférable et non échangeable.
7. Votre choix de siège ne peut être confirmé avant la fin de l'achat.
8. La réservation d'un siège privilégié sera annulée après 2 heures, si les paiements ne sont pas effectués dans ce délai.
9. La valeur d'achat du siège est remboursable en cas de changement involontaire de votre siège pour des raisons de sûreté, de sécurité et d'exploitation.
10. En cas de changement involontaire de votre siège pour des raisons opérationnelles, de sûreté ou de sécurité, vous ne pouvez prétendre à un remboursement que dans les cas suivants :
  - Siège premium** remplacé sur un siège régulier
  - Rangée de sortie** avec plus d'espace pour les jambes, remplacée sur un siège régulier.
11. Les remboursements comprendront le montant total payé pour la sélection du siège moins les taxes (lorsqu'elles ne sont pas remboursables). Pour les vols déjà pris, le remboursement sera comparé à votre dernière place sélectionnée avant les changements involontaires.
12. Les clients ne sont pas éligibles pour le remboursement de la sélection de siège si :
  - Ils voyagent dans une classe de cabine supérieure en raison d'un surclassement volontaire ou involontaire ;
  - Ils ont sélectionné un siège de valeur inférieure après avoir acheté un siège de valeur supérieure ;
  - Ils ont ajouté leur adhésion Sheba Miles à la réservation après avoir réservé des sièges ;
  - Ils ont apporté des modifications volontaires à leur itinéraire (y compris les dates de vol, la destination d'arrivée ou de départ, ou si leur vol modifié est opéré par une autre compagnie aérienne).

13. Pour la classe Affaires (Cloud 9), il n'est pas nécessaire de payer pour la sélection des sièges. Si vous voyagez en classe économique sur des tarifs promo, semi-flex et flex, vous pouvez choisir un siège normal ou un siège privilégié. Vous pouvez également payer pour choisir un siège Premium au premier rang et des sièges de cloison au dernier rang avec plus d'espace pour les jambes. Vous pouvez consulter le coût des frais de sélection de siège pour les passagers voyageant en classe économique. Ces frais sont uniquement applicables aux vols opérés par Ethiopian. Si vous voyagez sur un vol de l'une de nos compagnies aériennes partenaires en partage de code, veuillez-vous renseigner auprès de la compagnie partenaire.
14. Les passagers à mobilité réduite (PMR), les passagers aveugles, les enfants de moins de 12 ans, les passagers avec des bébés, les prisonniers sous escorte et les personnes expulsées ne peuvent pas s'asseoir dans la rangée de sortie.
15. Seuls les passagers qui répondent aux critères suivants peuvent être assis dans ces rangées :
  - Être prêt à accepter et à assumer les responsabilités.
  - Être un passager adulte et capable d'effectuer les activités énumérées sans aide.
  - Ne pas avoir d'autres responsabilités telles que la garde d'un jeune enfant.
  - Ne pas avoir de condition préexistante (physique ou psychologique) qui pourrait nuire ou empêcher la personne d'accomplir ces fonctions.
  - Lire, entendre et voir suffisamment bien pour comprendre les instructions données pour l'ouverture des sorties et accomplir les fonctions requises.
  - Parler suffisamment bien pour donner des informations et des instructions aux autres passagers en cas d'urgence.
  - Être suffisamment en forme, fort et souple pour actionner la sortie et la dégager de tout obstacle (il peut être nécessaire d'enlever des trappes qui peuvent peser jusqu'à 35 kg/65lbs).
  - Être capable de stabiliser le toboggan d'évacuation, d'aider les autres passagers à sortir par la sortie et à quitter le toboggan d'évacuation.
16. Les passagers assis dans la rangée de sortie peuvent être appelés à remplir les fonctions suivantes en cas d'urgence :
  - Localiser la sortie de secours.
  - Comprendre les instructions d'utilisation des sorties de secours.
  - Utiliser les sorties de secours.
  - Évaluer si l'ouverture de la sortie de secours augmentera les dangers auxquels les passagers peuvent être exposés.
  - Suivre les instructions orales et les signaux manuels donnés par un membre de l'équipage.
  - Ranger ou fixer la fenêtre de l'issue de secours de façon à ce qu'elle n'entrave pas l'utilisation de l'issue.
  - Passer rapidement par la sortie de secours.
  - Évaluer, choisir et suivre un chemin sûr pour s'éloigner de la sortie de secours.
17. Si votre itinéraire comprend des vols en correspondance ou des escales où vous quittez l'aéroport, vous pourrez choisir et payer un siège sur chaque tronçon de vol de votre voyage. Par exemple, sur le vol Johannesburg(JNB) - Washington DC (WAS), vous devrez payer pour la sélection d'un siège sur le trajet Johannesburg(JNB) - Addis Abeba (ADD) et également sur le vol long-courrier Addis Abeba (ADD) - Washington DC (WAS).
18. Si l'un des vols de votre itinéraire comporte une escale technique où vous ne quittez pas l'aéroport, vous ne pourrez sélectionner qu'un seul siège pour toutes les étapes du vol partageant le même numéro de vol. Par exemple, si vous volez entre Addis Abeba et Washington DC sur ET500, votre vol peut s'arrêter à Dublin. Vous pourrez sélectionner un

seul siège pour l'ensemble du trajet entre Addis Abeba et Washington DC, à condition qu'il n'y ait pas d'escale volontaire à Dublin.

19. Les membres d'Ethiopian Sheba Miles peuvent bénéficier d'avantages différents en matière de sélection de siège suivant leur niveau.